



HAL
open science

École doctorale d'arts plastiques esthétique et science de l'art ED 279

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale d'arts plastiques esthétique et science de l'art ED 279. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02035428

HAL Id: hceres-02035428

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035428v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°279
"Arts plastiques, esthétique
et sciences de l'art"
de l'Université Paris 1 –
Panthéon Sorbonne



mai 2009



Contexte général

La visite a eu lieu dans des conditions quelque peu précaires, une majorité des enseignants-chercheurs impliqués et la quasi totalité des doctorants ayant refusé de participer au processus et de rencontrer les collègues du comité, pourtant sélectionnés en fonction de leurs compétences dans les domaines de recherche de l'ED.

Le directeur de l'ED a néanmoins assuré le bon déroulement de l'évaluation et a présenté de façon particulièrement claire et structurée l'ensemble des activités de l'ED et les difficultés spécifiques de l'encadrement doctoral dans les disciplines concernées.

Le dossier de l'ED, que ce soit pour le bilan et le projet, est particulièrement bien présenté et riche, notamment pour ce qui concerne le positionnement scientifique. Toutes les données sont très honnêtement présentées et l'ensemble témoigne d'une véritable réflexion de prospection scientifique et d'équilibre des unités.

La discussion avec les doctorants présent a confirmé qu'il s'agit d'une école doctorale structurée et active, où les doctorants notamment étrangers sont fort bien accueillis et où les productions et opérations propres des doctorants sont encouragées.

L'ED est très originale dans sa démarche et fédère des recherches qui ont trait aussi bien aux théories des arts qu'à leur pratique. Le champ de référence de ces recherches est celui de l'art contemporain avec un accent particulier sur les arts plastiques, le cinéma et la musique dans leurs développements les plus récents tant technologiques qu'esthétiques, sans négliger les technologies : design environnements, communications de la culture, artS et nouvelles technologies.

Elle permet à l'Université Paris I de délivrer des doctorats en « Arts et sciences de l'art » avec sept spécialités : « Arts et médias numériques », « Arts plastiques », « Esthétique du cinéma », « Design et environnements », « Esthétique », « Etudes culturelles » et « Musique ».

L'école doctorale est adossée à la seule UFR d'arts plastiques en France (2800 étudiants en arts plastiques, cinéma, esthétique métiers des arts et de la culture), elle est aussi unique en France. Cette composante, notamment par des masters très attractifs, constitue un vivier de qualité pour les doctorants, en raison du grand nombre d'étudiants qui rejoignent la filière après un cursus en école d'art ou des Beaux arts, ou d'autres formations.

L'ED occupe une place éminente dans la recherche en arts tant par le nombre de doctorants (449) que d'enseignants habilités (28).

L'ED 279 fédère trois équipes d'accueil :

- Le Centre d'Etudes et de Recherches en Arts Plastiques (CERAP EA 2479) allie création artistique et théorisation dans des recherches qui s'appuient sur des expériences de création concrétisées dans des propositions singulières et sensibles et conduisent à une réflexion critique formalisée.
- Le Laboratoire d'Esthétique Théorique et Appliquée (LETA EA 2478) coordonne des recherches exclusivement théoriques en philosophie de l'art, en sciences humaines appliquées à l'art.
- L'Institut d'Esthétique des Arts et Technologie (IDEAT UMR 8592) s'intéresse aux théories et pratiques des arts liées aux développements technologiques.

Toutes ces équipes sont très actives et permettent à l'ED d'articuler théories et pratiques artistiques, développements technologiques et sciences humaines de façon créative et interdisciplinaire. Les projet les plus dynamiques sont ceux du CERAP : le recoupement thématique entre la ligne de recherche « Fictions et interactions » et « Art et flux » autour de la question des fictions artistiques et fictions d'entreprises le partenariat entre les chercheurs de la ligne de recherche « Art et flux » et ceux d'« Art et monde contemporain ». Mais on remarque aussi le programme « Création et Prospective I » (2007-2008) réalisé conjointement par le LETA « L'art, le défi technoscientifique » et le CERAP « La création à l'épreuve des risques majeurs ».

On apprécie aussi une grande diversité dans la proposition des formations et projets des EA interdisciplinaires et leur volonté de travailler ensemble, encouragée par des financements spécifiques de la tutelle. Plus généralement la volonté de la direction de l'ED de développer les recherches collectives est un élément de dynamisme et de cohérence important dans un domaine où les rivalités ne manquent pas.

Constats

• Administration et moyens de l'ED

L'ED peut être satisfaite de locaux et moyens mis à sa disposition, qui sont de fait en lien étroit avec l'UFR à laquelle elle est adossée.

L'ensemble des activités principales de l'ED et des équipes d'accueil qui y sont rattachées sont regroupées sur le site du Centre Saint-Charles de l'Université Paris I. L'ED y occupe en propre trois bureaux et un espace d'environ 50 mètres carrés (salle de réunion et de formation). Ces locaux récemment rénovés sont neufs et fonctionnels.

Les doctorants ont accès au service informatique de l'UFR particulièrement bien équipé.

Une secrétaire gestionnaire (catégorie C à 70 %) rattachée au secrétariat de l'UFR des arts plastiques et sciences de l'art a la charge de l'ED (ainsi qu'à celle des EA et UMR). En tant que secrétaire de l'École doctorale E279, elle assure le suivi de l'ensemble des 449 doctorants rattachés à l'école doctorale E279, suit les doctorants, effectue la collecte des données utiles à la base SIREDO et son renseignement. Elle organise le recrutement des allocataires et gère leur parcours. Elle assure la mise à jour des pages informatiques de l'école doctorale.

Il est clair que l'ensemble de ces tâches constituent un plein temps et exigent un personnel propre, même si géographiquement localisé dans l'UFR. Elles ne devraient pas être dissoutes dans un ensemble de tâches de gestion de la recherche (équipes, etc.). La visibilité de l'ED et son autonomie en tant que formation y gagnerait.

Pour la communication : l'école doctorale dispose de pages régulièrement mises à jour sur le site de l'université. Il est urgent, quand le nouveau portail de l'université sera en place, de créer un site spécifique à l'ED. Six sites sont néanmoins actifs au sein des équipes d'accueil que regroupe l'ED.

• Bilan quantitatif

Il y a 452 doctorants répartis ainsi entre les unités (S/C) :

- CERAP 119.
- LETA 182.
- IDEAT 151.

• Encadrement et suivi

Outre le soutien aux publications, l'ED organise des expositions de travaux artistiques dont elle prend en charge le financement, avec publication de catalogues. Elle a également largement soutenu les activités et publications des équipes de recherche et a participé au financement d'un certain nombre de colloques et d'expositions, sous conditions (seules les manifestations impliquant des doctorant(e)s sont prises en compte).

De même pour le soutien aux doctorants, l'ED, comme le montre le rapport très précis d'utilisation des crédits, est particulièrement à la hauteur (50 % des crédits) : aide à la soutenance avec financement d'une partie de travaux d'arts plastiques présentés lors de la soutenance, soutien à la mobilité des doctorants... L'aide peut comporter, suivant les cas : une aide au voyage et à l'hébergement pour les terrains ou la participation à des colloques liés au projet de recherche de l'intervenant ; une aide matérielle, particulièrement pour les doctorants en arts plastiques.

Après une certaine confusion sur les missions, rendue nécessaire par le manque de moyens des unités, il est clair que l'ED doit désormais recentrer ses soutiens sur l'aide aux doctorants, particulièrement nécessaire dans les disciplines concernées, et renoncer à soutenir les manifestations des unités (sauf si elles sont intégralement consacrées aux doctorants). La séparation explicite des locaux de l'ED et des équipes serait, dans une telle perspective, assez bénéfique.



L'ED a travaillé à la mise en place d'un ensemble d'actions en vue de l'insertion professionnelle des docteurs (participation à une opération doctorales, stages universités-entreprises). Elle a développé une formation scientifique élargie et des stages d'anglais. Ces formations, expérimentées de façon satisfaisante, sont à poursuivre et développer davantage.

Les normes d'encadrement des thèses sont insuffisamment strictes et il en découle un encadrement insuffisant et un taux de soutenance réduit. Il faut remédier à la situation en faisant respecter les règles, et éventuellement en opérant une sélection plus importante des doctorants. Le directeur de l'ED est particulièrement conscient de la situation, due aussi au fait que le nombre d'enseignants chercheurs habilités est notoirement insuffisant en arts plastiques. Mais le nombre d'abandons est trop important et il faut adapter le recrutement aux possibilités réelles d'encadrement, faute de quoi le taux de réussite ne pourra remonter.

La politique volontariste en matière de durée des thèses est un premier pas : la règle qui interdit toute nouvelle inscription après la 6e année sera sans doute difficile à imposer, mais la qualité de la formation en dépend.

- Financement des thèses

La procédure de sélection des doctorants est assurée par une commission des thèses. L'inscription est soumise à l'accord écrit d'un professeur ou d'un enseignant habilité à diriger des recherches et à des conditions de réussite au master.

La commission des thèses examine également les dérogations et prolongations d'inscription. On notera que la commission peut autoriser l'interruption temporaire de l'inscription ce qui est incompatible avec les règles de la formation doctorale, qui est continue. La prolongation d'une thèse doit se faire par demande de dérogation motivée (par le doctorant et le directeur de thèse).

L'ED se voit actuellement attribuer par an deux allocations au titre du contrat et une allocation au titre de l'université. Elle a obtenu une allocation fléchée sur des thématiques prioritaires pour la campagne 2008. Elle a également eu recours à des financements de la part d'institutions publiques ou d'entreprises. Ces financements doivent être développés afin d'améliorer la proportion d'étudiants financés, beaucoup trop faible.

Les procédures d'attribution des allocations ministérielles doivent être clarifiées, car encore trop assises sur les masters locaux. Il faut lancer un appel à candidatures pour chaque allocation et définir des priorités. De même il est inacceptable qu'un projet d'allocation fléchée se construise explicitement autour du projet spécifique d'une étudiante de master, même si ces pratiques existent.

L'attribution et la répartition des allocations semble obéir parfois à des motifs plus diplomatiques que scientifiques. Il faut un jury réellement équitable et une procédure transparente.

- Formation

On apprécie la richesse et la diversité dans les propositions de formations et projets des EA interdisciplinaires et leur volonté de travailler ensemble, encouragée par des financements spécifiques de la tutelle.

L'ED doit cependant organiser plus systématiquement ses propres formations et modules.

La formation, générale et spécialisée, au niveau D est encore insuffisante, et manque de cours communs, d'encadrement par l'ED et de propositions de modules de formation.

L'ED a travaillé à la mise en place d'un ensemble d'actions en vue de l'insertion professionnelle des docteurs (participation à une opération doctorales, stages universités-entreprises). Elle a développé une formation scientifique élargie et des stages d'anglais. Ces formations, expérimentées de façon satisfaisante, sont à poursuivre et développer davantage.



- Ouverture nationale et internationale

Thèse : plusieurs conventions avec des universités étrangères existent au niveau des équipes de recherche mais pas encore de manière satisfaisante au niveau de l'ED. De tels projets sont envisagés (notamment avec Atlantic University).

Le nombre de cotutelles est important, et plusieurs accords bilatéraux ont été signés (Rome 3, Varsovie, Brésil).

Il en résulte une bonne visibilité disciplinaire nationale et internationale de l'ED (cf. notamment la politique de cotutelle avec la Tunisie, le Brésil, bientôt la Colombie etc.) qui lui confère une grande attractivité.

Un travail est entamé pour la mise en place de procédures de coopération avec la Grande-Bretagne (pays avec lequel il est actuellement difficile de mettre en place des procédures de cotutelles) afin de développer la création d'un diplôme unique sous double timbre, le « Joint PhD/Doctorate ».

Projet

Le projet de l'ED, particulièrement clair et lucide, vise à corriger les problèmes rencontrés : meilleure intégration et coordination des équipes, amélioration du recrutement, meilleur encadrement.

Au cours du prochain contrat, l'ED 279 entend affirmer sa spécificité scientifique, et développer de nouveaux axes trans-unités, notamment dans les technologies du numérique.

De nouveaux projets internes, « Création et Prospective II », le projet « ARTEPHYS » déposé à l'ANR (étude comparative des processus de recherche et de création), et d'autres en cours indiquent la poursuite de la dynamique intellectuelle qui a présidé au contrat en cours d'achèvement.

Enfin la création d'un site francolabs.univ-paris1.fr doit contribuer à l'élaboration d'une base de données consacrée aux travaux de recherche (thèses) portant sur les rapports « Art et Sciences », en France et à l'étranger.

Une ouverture de l'ED vers d'autres institutions est envisagée, et notamment la mise en place de collaborations avec des établissements d'enseignements supérieurs qui ont depuis peu mis en place des cycles de recherche, tel l'ENSBA (Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts) et l'ENSAD (Ecole Nationale des Arts Décoratifs).

L'ED va poursuivre la mise en place de formations doctorales transversales et améliorer ses moyens de communication (nouveau site). Elle vise à travailler la question de l'insertion et du devenir des doctorants.

Elle inclut dans son projet très explicitement l'amélioration des points faibles déjà signalés :

- Limiter le nombre d'inscrits.
- Améliorer les procédures de sélection des postulants doctorants.
- Réguler la durée des thèses et interdire les réinscriptions après 6 ans (sauf si la soutenance est programmée).
- Limiter effectivement à 15 le nombre de doctorants par directeur de recherche.

Conclusion



● Points forts :

- L'ED est très bien intégrée dans son environnement et dans l'UFR Arts.
- On apprécie la cohérence et la cohésion de l'ED 279 autour de la question des arts, la référence à l'art contemporain, l'exigence intellectuelle qui dirige en permanence son fonctionnement. L'équilibre des formations variées entre les travaux des théoriciens et des praticiens de l'art est un élément positif, comme la diversité des approches dans les unités impliquées.
- L'ouverture au niveau international (cf. notamment la politique de cotutelle avec la Tunisie, le Brésil, etc.) est un des indices de l'attractivité de l'ED, comme sa participation à de nombreux échanges internationaux.
- On salue la pertinence de certaines initiatives (création d'une base de données, projets transversaux originaux) et la recherche systématique de financements autres que les allocations, bien insuffisantes.
- La priorité est clairement donnée à l'aide aux doctorants, avec des financements diversifiés.
- Les directeurs d'études sont disponibles et enthousiastes.
- Un excellent gouvernement, dû à un directeur lucide et informé, a permis un bon équilibre des actions et des moyens ainsi que la mise en place d'une première série de réformes en conformité avec le nouveau statut des études doctorales. Le projet est de grande qualité.

● Points faibles :

- Il faut un effort bien plus important pour améliorer le taux d'encadrement et rectifier ce déséquilibre certes hérité, mais préjudiciable : un certain nombre de choix difficiles sont à faire, au niveau de la sélection à l'entrée et de la limitation du nombre d'années de thèse.
- Le nombre d'enseignants habilités est trop faible et seule une amélioration permettra de poursuivre le travail d'encadrement : notamment le nombre relativement faible d'enseignants habilités en arts plastiques.
- La formation spécifique au niveau D est encore insuffisante, et manque de cours communs, d'encadrement par l'ED et de propositions de modules de formation.
- Le suivi des doctorants reste nettement à améliorer compte tenu de leurs débouchés professionnels variés.
- Les conditions de soutenance (niveaux d'exigences pour la validation des thèses (rapports écrit/oral, pratique/réflexif) sont insuffisamment précisées.
- L'ED est bien intégrée dans son site, mais sans doute trop bien : il faut un fonctionnement autonome et des moyens administratifs propres et son propre site Web.
- A noter aussi, même si l'ED n'en est pas entièrement responsable :
 - L'insuffisance des locaux, surtout pour les doctorants et l'absence d'un local spécifique.
 - L'insuffisance des financements, pour une ED de cette importance numérique et scientifique.

● Commentaire et recommandations :

- Un poste administratif supplémentaire et autonome, rattaché à l'ED, est indispensable au démarrage effectif de la composante, ainsi que la création d'un site Web de l'ED.
- L'ED doit affirmer son identité et son autonomie par rapport à l'UFR et aux équipes, ce qui est acquis pour son financement et son fonctionnement, mais pas encore pour ses locaux et ses problématiques.
- L'effort de bon gouvernement doit être poursuivi et amplifié, notamment en ce qui concerne le taux d'encadrement et le suivi des doctorants.



- Un rééquilibrage du nombre des doctorants par enseignant passe par l'encouragement pour les MCF des unités (sans doute surchargés) à passer une HDR.
- Une véritable formation de niveau D commune aux doctorants, validable par modules et ECTS, doit être mise en place.
- L'accent doit être porté sur la valorisation des recherches qui émergent au sein de l'ED, compte tenu de l'originalité de la formation et de son attractivité : création d'une revue, site Web, etc. et il faut poursuivre le projet d'ouverture à d'autres formations d'enseignement supérieur.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A+
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A



Observations du président



Pas d'observations transmises par l'établissement.